



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/2005/17  
1<sup>er</sup> juillet 2005

Original : FRANÇAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières

(Quarante-septième session, 12-15 septembre 2005,  
point 5 i) de l'ordre du jour)

**RÉVISION DE LA RÉOLUTION D'ENSEMBLE SUR LA CIRCULATION ROUTIERE  
(R.E.1)**

**L'usage diurne des feux**

Note du secrétariat

Les membres du WP1 trouveront ci-après un projet de texte préparé par le président du WP.1 concernant l'usage diurne des feux. Sur la base de la structure proposée dans le document TRANS/WP.1/2005/15, ce texte s'insérerait au chapitre 1 – point 1.6.

-----

## **R.E. 1 – Point concernant l’usage diurne des feux**

### **Chapitre 1 Règles générales relatives au comportement dans la circulation**

....

#### **1.6 Usage diurne des feux**

Selon les statistiques, le fait de ne pas avoir aperçu "l'autre véhicule" est la cause - concomitante tout au moins - de 50% des collisions survenant de jour. Ce taux est même de 80% aux croisements.

De nombreuses études psychologiques montrent que l'allumage diurne des feux améliore la perception, surtout la perception périphérique (les manœuvres des autres usagers de la route dans le champ visuel périphérique du conducteur étant mieux perçues). Par ailleurs, cette mesure permet aux conducteurs de mieux évaluer les distances et les vitesses. Une analyse de vingt quatre études indépendantes - réalisées dans neuf pays, en Europe et en Amérique de Nord – montre globalement des résultats favorables. L'intensité des effets de la mesure varie toutefois selon les conditions de lumière en fonction de la latitude du pays, ces effets étant plus importants dans les pays situés au Nord que dans ceux situés au Sud. Par ailleurs, selon des estimations, le nombre de collisions mortelles pourrait être réduit en moyenne de 25 % si le taux d'utilisation des feux le jour passait en théorie de 0 à 100 %.

Il ressort de ce qui précède que l'usage diurne des feux permet de mieux protéger l'ensemble des usagers de la route. En effet, piétons, cyclistes et motocyclistes – dont la bonne perceptibilité n'est pas entravée – bénéficient également de la mesure, car ils perçoivent mieux les véhicules qui s'approchent et peuvent donc modifier leur comportement en conséquence.

Un seul effet défavorable semble se confirmer: il s'agit de la consommation d'essence qui augmente plus ou moins de 0,9%.

Compte tenu des conclusions globales de ces études, il est recommandé de conduire de jour avec les feux de croisement allumés. Cette recommandation concerne tous les usagers (automobilistes, motocyclistes, conducteurs de poids-lourds, d'autocars, de tracteurs, de tricyles et de quadricycles à moteurs).

---